



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 06 / 02 / 2026 à 01:48

Date de publication : mardi 25 novembre 2025 à 04:20

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 20/11/2025, il a été constitué
une SAS dénommée :

ASSUREO

Siège social : 34 avenue du Président Herriot 26000

VALENCE Capital : 1000 € **Objet social :** La Société a pour objet l'exercice de l'activité de courtage en assurances et en réassurances, telle que définie par les articles L.511-1 et suivants du Code des assurances, consistant à présenter, proposer ou aider à la conclusion de contrats d'assurance ou de réassurance, ou à réaliser toute autre opération préparatoire dans le respect de la réglementation applicable à l'intermédiation en assurance ; la distribution de produits et services d'assurance, la mise en relation des clients avec les entreprises d'assurance et les organismes d'intermédiation partenaires, ainsi que la gestion, le suivi et le conseil afférents aux contrats d'assurance dans le cadre d'un mandat de courtage ou de tout autre accord conforme aux dispositions légales en vigueur ; la prestation de services de formation, de conseil et d'assistance en matière d'assurance, de prévoyance, de santé, de retraite, de gestion de patrimoine, de protection sociale ou de couverture de risques, dans les limites des habilitations réglementaires de la société ; et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à en faciliter la mise en œuvre ou le développement, sous réserve du respect de la réglementation applicable aux intermédiaires en assurance et en réassurance.

Président : M HERZI Amar demeurant 32 Montée du Mas du Castellet 26800 BEAUVALLON élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Toute

cession d'actions à un tiers non associé sera, à défaut de préemption, soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/157dc594-8f1b-4668-9ff8-fdd3d715bf5e-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex